

MANTES LA JOLIE

MARCHE AUX FLAMBEAUX

MERCREDI 11 MARS 2020 19H

Rassemblement Mairie

La Démocratie ? Le gouvernement s'en moque.

Le premier ministre vient d'annoncer qu'il allait utiliser le 49.3 pour adopter le texte sans aucun vote des député.e.s. Cette décision a été prise en catimini dans un conseil des ministres censé s'occuper de la crise sanitaire (Coronavirus) et pour faire passer en force le projet de loi du système de retraites par points. C'est une nouvelle preuve, si celle-ci était nécessaire, que ce projet de régression sociale reste minoritaire et que ce gouvernement est prêt à toutes les manœuvres pour l'imposer. L'Union syndicale Solidaires a pris contact avec les autres membres de l'intersyndicale pour réagir ensemble rapidement à ce coup de force. Partout déjà dans le pays des intersyndicales locales invitent à des rassemblements et manifestations pour signifier le refus de ce passage en force. L'Union syndicale Solidaires appelle à s'y joindre et à y participer massivement.



Les retraites à points , c'est de la retraite en moins

Mobilisons-nous, parce que D'autres solutions sont possibles pour pérenniser notre système de protection sociale

Solidaires pour sa part revendique :

- Un taux de remplacement à 75 % des dix meilleures années ou du dernier indice,
- Une durée de cotisation de 37 ans et demi,
- Pas de pension inférieure au seuil de pauvreté,
- L'égalité entre les hommes et les femmes au travail comme dans la retraite,
- Départ à 60 ans, à 55 ans pour les métiers pénibles, pas de recul sur les droits acquis.
- Les moyens existent : augmenter les cotisations des entreprises en premier lieu.